



Indemnisation d'un préjudice pour un problème de réfrigérateur

Par **Jusand**, le **04/04/2022** à **16:50**

Bonjour je loue un studio 17 m2 depuis le 10 novembre 2021, le 26 novembre j'avertis l'agence que le réfrigérateur ne fonctionne pas correctement, il gèle tous les aliments. Devis établi au bout de plusieurs semaines, constatation de problème électrique. Au bout de 4 mois, la propriétaire fait effectuer les travaux par un electricien et installer un nouveau réfrigérateur. Pendant 4 mois j'ai vécu sans réfrigérateur donc courses au jour le jour, et la propriétaire ne veut pas me faire un geste commerciale. Puis je avoir un recours ?

Par **youris**, le **04/04/2022** à **18:09**

bonjour,

s'agit-il d'une location meublée ?

un geste commercial, par définition n'est jamais obligatoire.

si vous voulez demander une indemnisation, vous devrez chiffrer votre préjudice.

la panne ayant eu lieu pendant la période hivernale, l'absence de réfrigérateur est moins grave qu'en plein été.

l'article 6 de la loi 89-462 sur les rapports locatifs indique:

Le bailleur est obligé :

a) De délivrer au locataire le logement en bon état d'usage et de réparation ainsi que les équipements mentionnés au contrat de location en bon état de fonctionnement

salutations

Par **jodelariege**, le **04/04/2022** à **18:55**

bonsoir youris

"la panne ayant eu lieu pendant la période hivernale, l'absence de réfrigérateur est moins grave qu'en plein été."

est ce à dire que l'hiver on peut conserver des aliments sur le bord de la fenetre?ou qu'on ne chauffe pas la maison ou l'appartement pour avoir 4° comme dans un réfrigérateur?,

Par **Jusand**, le **04/04/2022** à **20:12**

Merci pour votre réponse, il y avait un défaut électrique, j'ai voulu mettre un autre frigo mais l'agence m'a dit que cela ne servait à rien, qu'il fallait attendre la réparation électrique. J'ai l vu avec l'Adil , et après avoir exposé le sujet on m'assure que je peux demander une indemnisation et si une réponse négative faire appel à un conciliateur avant d'aller plus loin .

Par **youris**, le **04/04/2022** à **20:15**

jodelariège,

le bord de fenêtre est parfois une bonné idée, ça libère de la place quand le réfrigérateur est plein et ça économise l'électricité qui nous fait défaut aujourd'hui.

salutations

Par **youris**, le **04/04/2022** à **20:17**

ne demandez pas un geste commercial, mais la réparation d'un préjudice suite à la perte de jouissance du réfrigérateur en place.